

LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE

1^{er} semestre 2022

Un guide élaboré par APCO Worldwide

par **Jean Bizet**

Ancien président de la commission des affaires européennes du Sénat
Conseiller spécial d'APCO Worldwide



UNE PRÉSIDENTE ATTENDUE

Après la Slovaquie, c'est au tour de la France, à partir du 1^{er} janvier prochain et pendant 6 mois, d'assurer la Présidence de l'Union. La voix de la France y est attendue, et l'époque est cruciale car l'Europe est à l'heure des choix.

La France doit d'abord, rassurer les 26 autres Etats Membres après une pandémie virale qui a mis entre parenthèses les hommes, les femmes et l'économie du continent tout entier ; démontrant que le repli derrière ses frontières respectives et la décroissance n'étaient porteur d'avenir ni pour les Européens ni pour les Etats.

La France doit ensuite clairement définir les orientations stratégiques que doit assumer l'Union pour qu'elle puisse trouver sa place dans l'évolution de la tectonique des plaques géopolitiques mondiales. L'UE doit maintenant développer son autonomie stratégique. Une autonomie stratégique à déclinaisons multiples, en cohérence avec ses alliés.

Pendant ces six mois le visage de l'Europe sera celui d'Emmanuel Macron. Il ne sera plus aux côtés d'Angela Merkel dont la stature et l'expérience rassuraient bien au-delà des frontières de l'Europe et il ne pourra pas s'appuyer sur le « 3^{ème} Homme » que constituait le Royaume-Uni avant le Brexit. Selon les orientations prises par la nouvelle coalition allemande, le Président français pourrait se rapprocher de Mario Draghi, l'ancien président de la BCE, dans la foulée de la signature du Traité du Quirinal « pour une coopération bilatérale renforcée », le second signé par la France en Europe, après celui de l'Elysée, paraphé en 1963 avec l'Allemagne.

Cette Présidence s'appuiera, certes, sur les thèmes évoqués par Ursula Von der Leyen lors de son discours sur l'Etat de l'Union du 14 septembre où les questions environnementales transcrites au sein du Green Deal auront un rôle majeur... mais elle devra aussi mettre l'accent sur quatre sujets déterminants :

- ▶ L'Etat de droit. Il doit s'imposer dans toute l'Europe. Le groupe de Visegrad doit être conscient que l'Europe a des Valeurs et ne se résume pas à un « tiroir-caisse ».
- ▶ La solidarité. Entre les 27 Etats Membres, elle est aussi une nécessité. La mutualisation financière induite par la crise sanitaire à hauteur de €750 Mds a été un exercice de solidarité fort qui a donné au Marché Unique une nouvelle dimension. Ce Marché Unique fait de l'Union le premier marché économique mondial juste derrière les Etats-Unis.
- ▶ La souveraineté. Elle doit être financière, diplomatique, militaire, industrielle... En l'absence, l'Union ne serait plus qu'un simple observateur de l'affrontement entre les Etats-Unis et la Chine.
- ▶ L'appropriation de l'Europe par les citoyens européens. C'est au travers de la Conférence sur l'Avenir de l'Union que cette démarche doit être entreprise. Les Européens sont riches de leurs cultures et de leurs diversités, mais ils doivent être aussi conscients qu'ils sont forts de leur unité là où le poids d'un Etat ne peut désormais se comparer à celui d'un continent !

Cette présidence 2022 semble présenter quelques similitudes avec celle de 2008. Il y a 14 ans l'Europe avait failli être emportée par la violente crise financière des subprimes ! Il avait fallu la détermination et l'audace de Nicolas Sarkozy et d'Angela Merkel pour remettre de la rigueur et de la transparence dans la finance internationale et cette présidence avait changé l'Europe.

Aujourd'hui, c'est la pandémie virale qui a ébranlé l'Europe... et c'est l'Europe qui à son tour a consolidé les activités économiques des Etats en mutualisant €750 Mds d'investissements et en orientant la politique de la BCE au travers du Quantitative Easing à un niveau jamais atteint.

L'autonomie stratégique européenne pensée dès 2013, doit aujourd'hui réellement se décliner bien au-delà du seul domaine militaire. Elle doit s'engager dans le numérique, l'énergie, la cybersécurité, l'intelligence artificielle ...

L'Europe doit et peut y jouer son rôle à deux conditions, savoir être plus agile et plus réactive, ce qui nécessite deux modifications majeures du fonctionnement des institutions européennes. S'affranchir de la règle de l'unanimité y compris sur les questions financières ! Et repenser la coopération renforcée qui permet à certains Etats d'engager une politique spécifique sans l'assentiment des 27... ce que le Président Macron résumait dans son discours de la Sorbonne dans son concept de « premier de cordées » ...

En 2022, la France sera « première de cordée », un vrai challenge, à hauteur des nouveaux enjeux de ce Monde.

Une Présidence Française du conseil de l'Union Européenne (PFUE) marquée par des évolutions politiques nationales majeures

La France exercera la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne du 1er janvier au 30 juin 2022. À la suite des présidences portugaise puis slovène en 2021, la France ouvrira le trio de présidences qu'elle forme avec la République tchèque et la Suède. Il s'agira de la 13^{ème} présidence du Conseil pour la France (la dernière remontant à 2008).

La sortie de crise terminée, l'Union européenne prépare sa relance. Dans cette logique, la présidence française interviendra au pic de l'activité de l'UE. Le programme de la Commission européenne pour 2022 prévoit en effet une trentaine de propositions législatives en plus des 76 textes déjà publiés, listés comme prioritaires. Parmi les priorités figurent la réussite de la relance économique européenne, l'ajustement de l'accord Schengen, la promotion d'une Europe unie face à l'émergence d'alliances transatlantiques, et la progression sur les sujets d'action climatique, de transformation numérique et des inégalités sociales.

Avec un pays fondateur à la présidence de l'UE, des impulsions majeures peuvent être espérées pour projeter l'UE dans l'après-crise sanitaire d'ici à 2030, avec des choix critiques à réaliser à l'échelle du continent en matière sociale, environnementale ou industrielle.

UN CONTEXTE POLITIQUE FRANÇAIS INÉDIT

La PFUE sera aussi conditionnée par sa concomitance avec un marqueur clé de la vie politique française : l'élection présidentielle aura en effet lieu à mi-chemin de la PFUE (avril 2022) et le renouvellement de l'Assemblée nationale suivra dans la foulée. Ce calendrier électoral chargé suppose une marge de manœuvre restreinte pour la France, qui disposera de moins de trois mois pour faire avancer les principaux dossiers du fait de la période de réserve qui précédera le scrutin (la campagne officielle pour l'élection présidentielle commençant le 28 mars 2022) et du changement de Gouvernement dès le mois de mai.

On estime donc que la PFUE va se diviser en trois phases :

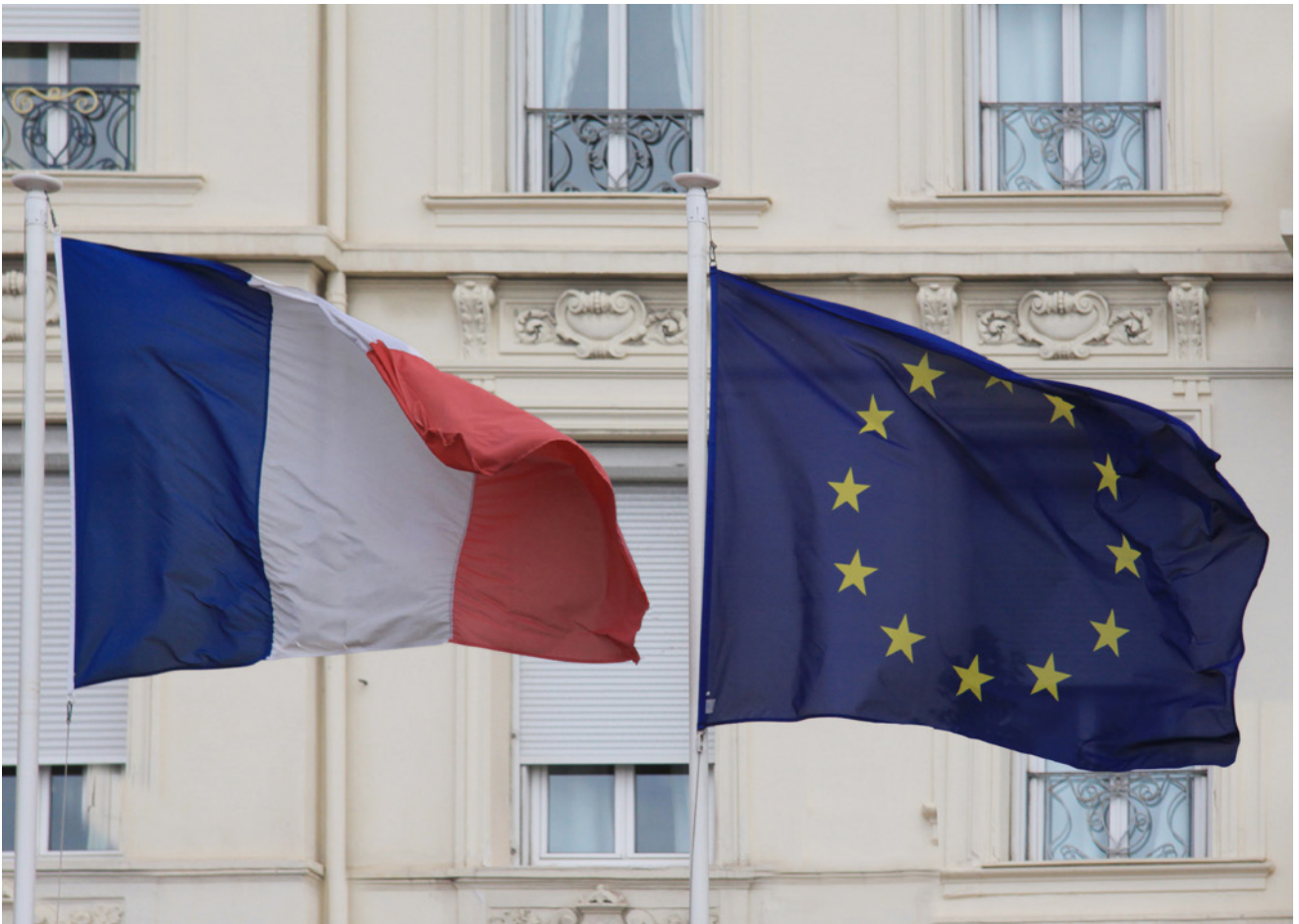
- » une première phase très intense et politique, avec tous les sommets ministériels informels et les événements de la Présidence en début d'année,
- » suivie d'une phase intermédiaire au printemps pendant la campagne électorale française où la période de réserve appliquée au Gouvernement freinera automatiquement l'activité,
- » et terminée par une troisième phase de conclusion politique au mois de juin, en simultané des élections législatives françaises. Cette conclusion et le bilan de la PFUE pourront ainsi être portés, en fonction des résultats de la présidentielle, par un Président sortant renouvelé et renforcé par les urnes ou bien par un autre Président de la République. Mais en tout état de cause, un Président encore en campagne pour s'assurer d'une majorité à l'Assemblée nationale...



Autre facteur politique susceptible d'influencer la PFUE, il faut citer la recombinaison de l'exécutif allemand, et ses implications sur la manière dont le couple franco-allemand pourra continuer à jouer un rôle moteur au cours de la prochaine présidence française. La France a en effet besoin du soutien de l'Allemagne pour faire avancer ses grands dossiers. L'accord de gouvernement auquel sont parvenus le SPD, les Verts et les libéraux (FDP) le 24 novembre, laisse voir des priorités pour une Europe plus fédéraliste, allant « plus loin dans (l'ambition) d'intégration européenne que Macron » selon Sébastien Maillard, directeur de l'Institut Jacques-Delors. Il faudra néanmoins attendre les priorités du nouveau chancelier Olaf Schultz (SPD) et la définition de son rôle au sein de sa propre coalition, pour plus clairement comprendre son rôle au niveau de l'UE, privant encore pour quelque temps la France d'un leadership clair en Allemagne pour la soutenir sur la scène européenne.

Les évolutions politiques en Italie seront également à suivre de près si comme certains scénarios le donnent à voir, Mario Draghi quittait la présidence du Conseil en février 2022 pour la présidence de la République italienne, au risque de mettre en difficulté la mise en œuvre du plan de relance en Italie et, pour la PFUE, de perdre un allié solide.

La PFUE s'inscrit donc dans un agenda complexe alors que ses objectifs sont ambitieux et que sa réussite est d'autant plus importante que le Président Macron, qui avait fait de l'Europe un marqueur de sa campagne en 2017, devrait à nouveau la convoquer pour la campagne à venir afin de tirer profit de la séquence et valoriser son bilan sur l'UE.



Ambitions et priorités de la présidence française

Sous le triptyque de « *relance, puissance et appartenance* », la PFUE sera structurée autour de cinq priorités, avec pour finalité l'autonomie stratégique de l'UE et la création d'un modèle européen fort face aux États-Unis ou à la Chine. Le détail devrait être communiqué lors d'une conférence de presse du Président de la République le 9 décembre :

1. POUR UNE EUROPE VERTE

La Présidence souhaite allier ses ambitions nationales en matière de transition écologique aux priorités de la Commission Européenne. Dans le prolongement des législations nationales récentes que sont les lois AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) ou Climat & Résilience, les principaux objectifs s'articuleront autour de la décarbonation de l'économie, à travers le paquet Fit-for-55 mais également sur la question des énergies incluses dans la taxonomie verte (la France poussant pour son modèle nucléaire, pour réaliser aussi la 3ème priorité de cette PFUE – cf. plus bas). La question de la taxe carbone aux frontières devrait également être à l'agenda.

2. POUR UNE EUROPE NUMÉRIQUE

La souveraineté numérique européenne est un enjeu clé qui sera porté par la Présidence. La stratégie sera basée sur l'innovation et l'identification de champions européens, notamment dans les secteurs de la cybersécurité, de l'intelligence artificielle et du cloud, ainsi que sur la régulation des plateformes, notamment à travers la finalisation des textes comme le DSA et le DMA.

La question de la e-santé et de la gestion des données seront également traitées dans ce cadre.

3. POUR UNE EUROPE INDUSTRIELLE

Dans un contexte de conflit commercial entre la Chine et les États-Unis, des problèmes d'approvisionnement (enchérissement du transport maritime, ports engorgés) et

de pénuries, et d'une baisse de la production industrielle en Europe, la France pousse pour l'émergence d'une souveraineté industrielle européenne qui lui permettra d'assurer son autonomie stratégique et d'achever sa relance. Cette ambition s'articulera autour d'une plus grande promotion de l'investissement européen, de mesures de protection commerciale (comme la taxe carbone aux frontières) et de l'adoption d'un taux minimum d'impôt sur les sociétés au sein de l'UE d'ici mi-2022.

4. POUR UNE EUROPE SOCIALE

Afin de lutter contre les inégalités de salaire des travailleurs au sein de l'UE, la Présidence s'efforcera de faire avancer la proposition législative pour établir des « salaires minimaux adéquats » ainsi que des droits pour les travailleurs des plateformes.

5. POUR L'EUROPE DE DEMAIN

Pour mieux faire face aux menaces externes, la Présidence mettra la réforme de l'accord Schengen à l'agenda du premier trimestre. Il est question de repenser la gouvernance européenne afin d'y intégrer une meilleure protection de ses frontières, alors que les tensions migratoires à l'est de l'Europe auront occupé l'actualité de cet automne, comme dans la Manche avec le Royaume-Uni.

Ces réflexions s'appuieront aussi sur les conclusions de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe lancée le 9 mai 2021 et dont les conclusions seront publiées au printemps, avec la volonté de permettre aux citoyens de mieux s'approprier l'UE.

LES ATTENTES DE L'EUROPE

Si les risques associés à la COVID-19 restent une préoccupation pour Bruxelles, sa priorité se tourne désormais vers la relance économique de l'Europe et un retour à la normale de son programme législatif. C'est dans cette perspective que la France devra mener sa Présidence.

Bruxelles peut ainsi espérer de la France qu'elle :

- 】 suive la mise en œuvre du plan de relance pour la reconstruction de l'économie européenne,
- 】 fasse atterrir les principales évolutions législatives à l'agenda (Fit for 55, DSA/DMA...),
- 】 ou permettre de faire avancer la gestion de la crise migratoire, question sur laquelle les États-membres demeurent divisés depuis la crise de 2015
- 】 animer les discussions sur la manière de tirer le meilleur parti de la valeur ajoutée de l'UE en matière de santé à la suite de la pandémie, sur des sujets clés (maladies rares, révision de la législation pharmaceutique...).

L'objectif étant d'affirmer une Europe puissance face à la Chine ou aux États-Unis, et sans que l'agenda électoral français ne politise trop ces différentes questions.

Personnalités clefs



Emmanuel Macron
Président de la République



Jean Castex
Premier Ministre



Clément Beaune,
Secrétaire d'État chargé des
Affaires européennes



Jean-Yves Le Drian
Ministre de l'Europe et
des Affaires étrangères



Bruno Le Maire
Ministre de l'Economie des
Finances et de la Relance



Barbara Pompili
Ministre de la Transition écologique



Cédric O
Secrétaire d'Etat chargé de la
Transition numérique et des
Communications électroniques



Julien Denormandie
Ministre de l'Agriculture et de
l'Alimentation



Gérald Darmanin
Ministre de l'Intérieur



Stéphane Séjourné
Député européen pour la France,
Président du groupe Renew Europe
au Parlement européen, et de
fait point de contact du Président
Macron au Parlement européen



Philippe Léglise-Costa
Ambassadeur, Représentant
permanent de la France
auprès de l'Union européenne à
Bruxelles



Sandrine Gaudin
Secrétaire générale des affaires eu-
ropéennes et conseillère Europe
auprès du Premier ministre



Xavier Lapeyre de Cabanes
Secrétaire général de la présidence française du Conseil de l'Union européenne

Ressources utiles

- › Les comptes Twitter de ces personnalités
- › Les sites Internet de la Présidence de la République (elysee.fr), du Gouvernement français (gouvernement.fr) et des ministères et institutions précitées, ainsi que leurs comptes sur les réseaux sociaux
- › Les hashtags officiels **#PFUE2022** (en français) et **#FPEU2022** (en anglais)
- › Le site officiel à venir de la PFUE
- › Retrouvez également au fil des prochains mois des contenus et notes sur la PFUE sur le site internet d'**APCO Worldwide** et son blog **APCO Forum**

Dates clés de la PFUE

Lors de la Conférence de rentrée des Ambassadeurs fin août, le Premier ministre avait annoncé que près de 300 événements devraient être organisés en France sous le label de la PFUE, qu'il s'agisse d'événements officiels ou pilotés par les écosystèmes sectoriels, dont une vingtaine de réunions informelles du Conseil et au moins deux sommets européens. Le rythme des événements devrait diminuer avec la campagne et les élections françaises. En fonction de la situation sanitaire au cours des prochains mois, les événements pourraient passer intégralement ou partiellement à distance.

Nous avons identifié pour l'heure les principaux événements suivants, sous réserve de confirmation ; le détail devrait être connu à l'issue de la conférence de presse du Président de la République le 9 décembre 2021

Décembre 2021

- **9 : Conférence de presse d'Emmanuel Macron et présentation du logo et du calendrier détaillé des événements avec leur localisation, mise en ligne du site internet et affichage des grandes têtes de chapitre des priorités**
- **15 :** Discours du Premier ministre à l'Assemblée nationale suivi d'un débat sur la PFUE, selon la procédure de l'article 50-1 de la Constitution
- **Dernière semaine de décembre au plus tard :** l'ordre du jour des réunions du Conseil sera dévoilé

« La seule voie qui assure notre avenir, c'est la refondation d'une Europe souveraine, unie et démocratique »

EMMANUEL MACRON
Président de la République



Janvier 2022

- **1er : début de la PFUE**
- **6 & 7 :** Réunion du collège des commissaires (Paris)
- **12 & 13 :** Réunion des ministres européens de la défense (Brest)
- **13 :** Conférence «Une industrie plus forte pour une Europe plus autonome» (Grenoble)
- **13 & 14 :** Réunion des ministres européens des affaires étrangères
- **13 & 14 :** « petite Cosac » - rassemblement des présidents des commissions des Affaires européennes des chambres parlementaires des Etats membres au Parlement Français
- **18 :** Journée sur l'impact de la crise sanitaire sur l'accès aux soins à Paris
- **19 : Discours d'Emmanuel Macron au Parlement Européen à Strasbourg pour présenter le programme de la Présidence Française**
- **19 :** Journée consacrée aux transports («Osons la mobilité») à Paris
- **20 au 22 :** Réunion informelle des ministres européens de l'environnement et de l'énergie (Amiens)
- **25 :** Journée sur l'audiovisuel et le cinéma : « l'indépendance au service de la créativité » (Angers)
- **26 & 27 :** Journées consacrées au tourisme (Dijon)
- **27 :** Conférence sur le Brexit et les formalités douanières (Paris)
- **28 au 30 :** Journées dédiées à la défense (Paris)

Février 2022

- **1er** : Conférence sur le développement urbain durable (Paris)
- **2** : Conférence « Citoyenneté, éthique et données de santé » (Paris)
- **3 & 4** : Sommet ministériel de l'aviation (Toulouse)
- **7** : Conférence sur la politique commerciale et l'autonomie stratégique européenne (Paris)
- **7 & 8** : Réunion des ministres européens de l'agriculture et de la pêche
- **7 & 8** : Conférence « innovation, technologie et plurilinguisme » (Lille)
- **9 & 10** : Réunion des ministres européens de la santé (Grenoble)
- **10 & 11** : Journées sur le consommateur à l'ère du numérique et de la transition écologique (Strasbourg)
- **11** : Conférence sur l'emploi et les compétences maritimes (La Rochelle)
- **13 & 14** : Réunion des ministres européens du commerce
- **16 & 17** : Forum de l'industrie spatiale (Toulouse)
- **17 & 18** : Journées sur l'économie sociale et solidaire (Strasbourg)
- **21** : Conférence sur l'agriculture, de la ferme à la table (Bruxelles)
- **21 & 22** : Réunion informelle des ministres des transports au Bourget
- **22** : sommet UE-Indo-pacifique
- **Mi-février (TBC)** : sommet UE-Afrique
- **25 & 26** : Réunion informelle des ministres européens de l'économie et des finances (Ecofin et Eurogroupe)
- **27** : fin de la session parlementaire (Assemblée Nationale et Sénat)
- **Date à confirmer en février** : Réunion des ministres européens de la justice et des affaires intérieures (Lille)



Mars 2022

- **2** : Rencontres européennes de la création artistique (Paris)
- **3** : Évènement "pour une Europe de la santé indépendante, compétitive et innovante" (Paris)
- **3 & 4** : « grande Cosac » - conférence réunissant les présidents des commissions des Affaires européennes des chambres parlementaires des Etats membres au Parlement Français
- **4** : Conférence interministérielle sur la biodiversité
- **6 & 7** : Réunion des ministres européens des affaires étrangères et du développement (Montpellier)
- **7** : Journée sur l'antibiorésistance (Paris)
- **7 & 8** : Réunion des ministres européens de la culture
- **7 & 8** : Série d'événements consacrés au logement (Nice)
- **8 & 9** : Réunion informelle des ministres européens des télécoms (Nevers)
- **8 & 9** : Évènement consacré à l'Europe globale de la recherche (Marseille)
- **9 & 10** : Rencontre sur « les outils de la décarbonation : du nucléaire à la finance durable »
- **10 & 11** : Conférence sur l'avenir de l'Europe (présentations des conclusions), à Strasbourg, avec discours du Président de la République
- **11** : Sommet européen UE 2030 sur «le nouveau modèle européen»
- **17** : Réunion des ministres européens du marché intérieur et de l'industrie
- **24 & 25** : Réunion du Conseil européen (Bruxelles)
 - › **28** : début de la campagne officielle pour l'élection présidentielle

Avril 2022

- › **10** : **1er tour de la présidentielle**
- › **24** : **2nd tour de la présidentielle**

Mai 2022

- **10 & 11** : Conférence sur les produits chimiques (Paris)

Juin 2022

- **1 & 2** : Réunion du réseau eHealth Network (Paris)
- **2** : Conseil Transports formel
- **3** : Réunion formelle des ministres des télécoms
- › **12** : **1er tour des élections législatives**
- › **19** : **2nd tour des élections législatives**
- **21 & 22** : Assemblée numérique annuelle (Toulouse)
- **23 & 24** : Réunion du Conseil européen (Bruxelles)
- **27** : Conseil formel énergie
- **27 & 28** : Évènement sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le Pacifique (Nouméa)
- **28** : Conseil formel environnement
- **28 au 30** : Journées RTE-T (réseau transeuropéen de transport) à Lyon
- **30** : fin de la PFUE

« Notre PFUE sera construite autour de l'idée d' « Europe qui protège » en mettant l'accent sur trois domaines en particulier : je pense à la dimension sociale, à la transformation numérique et évidemment à la transition climatique »

CLÉMENT BEAUNE,
Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes



Comment APCO peut vous accompagner ?

La France a inscrit des objectifs ambitieux à l'agenda de la PFUE qu'elle lie étroitement à de nombreuses réformes menées ou en cours au niveau national et dont elle compte assurer la promotion au niveau européen. En outre, la PFUE constitue une période charnière pour l'Europe afin de poursuivre sa sortie de la crise sanitaire, accélérer la relance européenne et acter de nombreuses évolutions majeures afin d'affirmer la souveraineté de l'UE.

Pour autant, du fait de l'agenda électoral français, le calendrier de la PFUE sera extrêmement contraint et majoritairement ramassé sur le 1^{er} trimestre 2021.

Dans cet environnement complexe et rapide, APCO se propose ainsi d'accompagner les entreprises et organisations dans cet agenda ambitieux mais court.

1.

Veille stratégique et décryptage de la PFUE : mise à disposition de nos outils et mécanismes de veille et d'analyse on- et offline afin de vous permettre de suivre les personnalités et thèmes qui vous impactent et d'identifier les opportunités comme les risques associés.

2.

Stratégie de contacts et d'activations en fonction des événements : identification des décideurs les plus pertinents et des leviers d'approche (en direct, création d'alliances, campagne on et offline...).

3.

Positionnement sur les priorités détaillées par la France : travail de vos objectifs, de vos propositions et de vos argumentaires pour entrer dans les ambitions affichées par la PFUE, faciliter l'écoute et la reprise de vos enjeux ou préparer vos interventions lors d'évènements.

4.

Etudes et analyses : production de contenus inédits entrant en résonance avec les événements et thématiques priorisées par la PFUE afin de peser sur certaines décisions.

« Cette souveraineté réaffirmée, elle n'est tenable que si, dans le même temps, notre Europe assume enfin la puissance qu'elle porte en elle. Ce sera donc la deuxième ligne de force de notre présidence »

JEAN-YVES LE DRIAN
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères



VOS CONTACTS :

A Paris :

Arnaud Pochebonne
apochebonne@apcoworldwide.com

et Floriane Delandre
fdelandre@apcoworldwide.com

A Bruxelles :

Christoph Mielke
cmielke@apcoworldwide.com

À PROPOS D'APCO WORLDWIDE

APCO Worldwide est un cabinet de conseil en influence, communication stratégique, communication de crise et affaires publiques, présent dans plus de 20 pays avec 35 bureaux et plus de 800 collaborateurs. Classé parmi les tout premiers réseaux indépendants dans le monde, nous accompagnons les organisations privées et publiques ainsi que leurs dirigeants dans leurs relations avec leurs parties prenantes et le développement de leur réputation off et online.

Pour plus d'information : www.apcoworldwide.com et le blog APCO Forum www.apcoworldwide.com/blog